Atelier technique sur le financement basé sur les besoins en Afrique australe (SADC) 4-5 novembre 2019 Johannesburg, Afrique du Sud

BACKGROUND

L'atelier technique sur le financement basé sur les besoins en Afrique australe (SADC) a été organisé sous les auspices du projet de financement du climat basé sur les besoins du secrétariat de la CCNUCC en collaboration avec le secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) les ⁴ et 5 novembre 2019 à Johannesburg, Afrique du Sud. L'objectif de l'atelier était de lancer l'élaboration d'une *stratégie de mobilisation et d'accès au financement du climat de la SADC* (" la stratégie ").

Le projet de CNB fait suite à la décision prise par la Conférence des Parties à sa vingt-troisième session (COP 23), qui a prié le secrétariat de la Convention d'aider les pays en développement parties à évaluer leurs besoins et priorités et à traduire leurs besoins en mesures concrètes (6/CP.23, paragraphe 10). En outre, la Conférence des Parties, réunie en tant que Parties au Protocole de Kyoto, a prié le secrétariat de la Convention d'appuyer le financement des projets relatifs au climat (3/CMP.1, 6/CMP.11 et 12/CMA.1). Ces mandats, en plus de l'Accord de Paris, ont servi de base pour aider les pays en développement à évaluer leurs besoins en matière de mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national, des plans nationaux d'adaptation et des stratégies climatiques, ainsi qu'à mobiliser un appui pour répondre à ces besoins.

L'atelier technique a réuni 42 experts des ministères des finances et de l'environnement de 15 des 16 États membres de la SADC, ainsi que des experts du financement de la lutte contre le changement climatique d'organismes bilatéraux, multilatéraux, des Nations Unies et d'organisations internationales. La liste des participants figure à l'annexe II.

L'objectif de l'atelier technique était de commencer à concevoir les travaux techniques dans le cadre du projet, en particulier l'élaboration d'une stratégie de financement de la lutte contre le changement climatique pour la région, qui sera entreprise au cours des six à huit prochains mois. L'élaboration de la stratégie est guidée par les résultats de cet atelier, ainsi que par d'autres activités de collecte d'information et de recherche qui seront entreprises par des consultants experts.

L'atelier a permis de faire le point sur l'état du financement de la lutte contre le changement climatique dans la région de la SADC et d'échanger des connaissances et des informations entre les États membres de la SADC et les experts régionaux pour aider à élaborer la stratégie visant à financer les besoins climatiques prioritaires de la région.

L'atelier de deux jours comprenait des présentations qui donnaient un aperçu des flux financiers, des besoins, des expériences et de l'expertise technique en matière de financement climatique dans la région de la SADC. La première journée a été consacrée à l'analyse des flux et des besoins de la région en matière de financement de la lutte contre le changement climatique, ainsi qu'à l'apport technique des fournisseurs de financement de la lutte contre le changement climatique, suivie de présentations de représentants nationaux sur leurs expériences en la matière. La deuxième journée de l'atelier a débuté par l'introduction des instruments de financement de la lutte contre le changement climatique à la disposition de la région, suivie de séances en petits groupes au cours desquelles les représentants des pays ont apporté des contributions aux éléments possibles de la stratégie. Les deux dernières séances de l'atelier ont résumé les éléments de l'ébauche de stratégie identifiés par les pays et discuté des prochaines étapes du projet de CNB pour la région, avant que l'atelier ne soit terminé par le président de la SADC.

ACTES DE L'ATELIER

SÉANCE D'OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE

Mme Pemy Gasela, Département des affaires environnementales, Afrique du Sud, a souhaité la bienvenue aux participants à l'atelier et a remercié le secrétariat de la CCNUCC et le secrétariat de la Communauté sud-africaine de développement (SADC) d'avoir organisé l'atelier. Dans son allocution d'ouverture, elle a donné un bref aperçu du projet de CNB et de la pertinence du projet pour la région. Elle a ajouté que l'atelier était l'occasion de faire le point sur les flux de financement de la lutte contre le changement climatique dans la région et sur la mise en place d'une réserve d'investissements et d'une feuille de route pour la mobilisation du financement de la lutte contre le changement climatique pour répondre aux besoins. Elle a conclu en souhaitant à tous les participants un engagement fructueux dans les deux jours à venir.

Mme Cecilia Njenga, du Bureau du PNUE pour l'Afrique australe, a ensuite pris la parole pour prononcer son allocution d'ouverture dans laquelle elle a souligné l'urgence climatique dans la région et mis en lumière certains des défis auxquels les pays sont confrontés en raison du changement climatique et des effets connexes. En ce qui concerne les défis à relever, elle a déclaré qu'il était urgent pour la région de s'attaquer à la situation d'urgence. Mme Njenga a encouragé les ministères de l'environnement et des finances à travailler ensemble et à faire face ensemble à la crise climatique et à diriger et coordonner les stratégies de financement du climat au niveau régional. Elle a également donné des exemples de la manière dont le système des Nations Unies aide les pays à accroître leurs investissements dans la résilience aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, comme le projet de CNB de la CCNUCC, qui aide les régions et les pays du monde entier à déterminer leurs besoins en matière de financement climatique. Elle a également informé les participants de l'initiative financière du PNUE qui aide le secteur privé et les institutions financières à comprendre et atténuer les risques climatiques et à saisir les opportunités commerciales conformément aux objectifs de l'Accord de Paris. Le PNUE, par le biais de ses projets liés au financement de la lutte contre le changement climatique avec les gouvernements, s'attache à soutenir l'accès des pays en développement au financement de la lutte contre le changement climatique directement ou indirectement par l'intermédiaire d'entités accréditées par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds vert pour le climat (FCM) et le Fonds pour l'adaptation (FA) et par des sources publiques bilatérales ou multilatérales. Pour aller de l'avant, Mme Njenga a réaffirmé que les parties prenantes doivent travailler ensemble et que, compte tenu des défis à relever pour produire des revenus à partir des investissements destinés au climat et à la résilience, un mécanisme de réduction des risques dans la région devient important et elle a donné l'exemple de l'African Risk Capacity (ARC), une agence spécialisée de l'Union africaine créée pour aider les gouvernements africains à améliorer leurs capacités à mieux planifier, préparer et réagir aux phénomènes climatiques extrêmes et aux catastrophes naturelles. Elle a souhaité aux participants beaucoup de succès dans l'atelier et dans l'orientation de l'élaboration de la stratégie, y compris un ensemble de priorités pour la région de la SADC.

INTRODUCTION, APERÇU ET ATTENTES

M. Grant A. Kirkman, secrétariat de la Convention, a donné un aperçu du projet de CNB du secrétariat de la Convention, en soulignant les objectifs généraux du projet, le rôle de la Convention dans l'ensemble du processus et la manière dont le secrétariat de la Convention est chargé par la décision 6 de la vingt-troisième session de la Conférence des Parties d'étudier comment aider les pays en développement à évaluer leurs besoins et priorités financiers et en matière d'investissement à partir des pays et de passer de ces objectifs aux actes. Il a ensuite fait la lumière sur les objectifs et les échéanciers du projet proposé de CNB de la SADC, précisant que le projet prévoit l'élaboration d'une vaste stratégie régionale fondée sur les besoins des pays.

En détail, il a décrit le projet en mentionnant qu'il s'agit d'évaluer les flux de financement climatique dans la région, de cartographier les sources, d'identifier les priorités pour la région et enfin de faire correspondre les priorités aux sources de financement. Il a mentionné que le projet se déroulera en trois phases, l'atelier faisant partie de la première phase - la phase initiale - qui vise à lancer le processus d'élaboration de la stratégie. La deuxième phase - l'élaboration de la stratégie - aboutit à un atelier de validation pour consolider les points de vue des pays sur la

stratégie. Cette stratégie, une fois adoptée, devrait être approuvée à un niveau politique élevé dans le cadre du processus de la SADC. La phase finale sera la facilitation de la mobilisation du financement climatique et la mise en œuvre effective de la stratégie dont les pays doivent s'approprier.

Il a également donné un aperçu des progrès réalisés à ce jour et des exemples de pays et de régions qui ont participé au projet. Pour les blocs régionaux, il a mentionné qu'au moins deux pays ont joué un rôle de premier plan dans les différentes régions qui sont déjà à un stade avancé et ont mis en place des stratégies.

Il a ensuite présenté brièvement la stratégie de la Mélanésie qui a déjà été approuvée au niveau ministériel et présentée lors de la 50ème réunion du Conseil subsidiaire (SB) à Bonn ainsi qu'au sommet du Secrétaire général de l'ONU. Lors du sommet, selon M. Kirkman, la stratégie a été présentée aux institutions financières et aux donateurs pour obtenir leur soutien et de nombreux partenaires sont maintenant engagés dans la mise en œuvre de la stratégie. Il a donné un aperçu de la stratégie et de son contenu, y compris les objectifs et les échéanciers.

Après la présentation, la parole est donnée aux participants pour des questions. M. Geoffrey Sabiiti, du Centre de Prédication et d'Applications Climatiques de l'IGAD (ICPAC), s'est enquis du calendrier du projet et de la manière de s'impliquer dans le projet. M. Grant Kirkman a répondu que le projet a une approche régionale et que l'atelier visait à faciliter l'accès régional et la stratégie de mobilisation pour les 16 pays de la SADC et qu'il est actuellement en train de mettre en place la même stratégie pour la région de l'Afrique orientale qui sera organisée avec la Communauté de l'Afrique orientale (CAE) début 2020.

Une autre question portait sur le calendrier envisagé pour la mise en œuvre et l'examen de ces stratégies. A ce sujet, M. Kirkman a mentionné que le calendrier dépendrait de ce que les pays de la région conviendraient, et qu'en gardant à l'esprit que le processus venait juste de commencer, une conclusion de la stratégie dans les 6 mois pourrait être envisagée₇.

M. Shepherd Muchuru, du Secrétariat de la SADC, a ensuite présenté les résultats de l'atelier de la SADC sur le changement climatique tenu la semaine précédente et a souligné les succès, les besoins et défis auxquels sont confrontés les États membres de la SADC en matière de changement climatique et d'action climatique. Parmi les points soulevés, mentionnons les suivants :

- Financement insuffisant pour la mise en œuvre des CDN;
- Insuffisance des capacités de mobilisation et de mise en œuvre des ressources ;
- Le défi de l'accès et de l'utilisation du financement climatique, par exemple, le cadre de coopération mondiale pour le climat ;
- Nécessité d'intensifier la mobilisation des ressources pour l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements.

Il a ensuite présenté la stratégie et le plan d'action de la SADC sur le changement climatique (SADC CCSAP), en donnant quelques informations générales et en expliquant comment ils s'intègrent dans l'atelier. Il a réitéré l'impact du changement climatique dans la région et la manière dont les pays de la région ont connu des catastrophes liées au climat telles que des inondations et des cyclones qui ont lancé des activités régionales pour les États membres de la SADC. M. Muchuru a expliqué à ce sujet l'une des initiatives, l'élaboration et l'approbation du protocole de la SADC pour la gestion de l'environnement et le développement durable, qui a été ratifié à ce jour par 3 des 16 États membres. Il a ajouté que l'un des objectifs du protocole était de promouvoir une gestion et une réponse efficaces aux impacts du changement climatique dans la région.

Après l'exposé de M. Muchuru, la tribune a été ouverte aux questions. L'une des questions soulevées concernait le financement de l'élaboration de la *Stratégie de mobilisation et d'accès au financement du climat de la SADC*. ce propos, M. Kirkman a répondu que le financement était assuré par le budget supplémentaire du secrétariat de la Convention.

M. Kirkman s'enquiert ensuite de l'intégration du CNB au PCCC régional de la SADC. ce propos, M. Muchuru a répondu que le CCSAP de la SADC prévoyait la mobilisation de ressources pour les programmes relatifs aux changements climatiques. Il a en outre suggéré qu'il était nécessaire de renforcer les capacités pour élaborer des

propositions de financement bancables et d'arriver à un point où un afflux stable de ressources pour les projets prioritaires de la région serait assuré.

Mme Daisy Mukarate du PNUD Afrique a mentionné que de nombreuses stratégies avaient été élaborées pour la région, soulignant l'importance d'un plan clair sur la manière dont la stratégie serait mise en œuvre et les ressources mobilisées.

Mme Sibongile Mavimbela, du secrétariat de la SADC, a également recommandé que, lors de l'élaboration de la stratégie, les directives et procédures de la SADC en matière de traduction dans les langues officielles de la SADC soient prises en considération, afin de tenir compte de tous les États membres.

SESSION 1 : VUE D'ENSEMBLE DES FLUX DE FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN AFRIQUE AUSTRALE

Mme Leonie Routil, secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, a fait un exposé sur les flux financiers liés au climat dans la région de la SADC. En raison de la disponibilité limitée de données sur certaines sources de financement de la lutte contre le changement climatique, telles que le financement privé international de la lutte contre le changement climatique et le financement public et privé de la lutte contre le changement climatique d'origine nationale, la présentation s'est principalement concentrée sur le financement public international de la lutte contre le changement climatique, sur la base des données de l'OCDE CAD, ainsi que sur certaines analyses des flux financiers privés dans les projets relatifs aux énergies renouvelables, sur la base de Bloomberg New Energy Finance. Selon les données de l'OCDE, le total des flux internationaux de financement public de la lutte contre le changement climatique dans la région entre 2013 et 2017 était de 13,4 milliards USD avec un afflux moyen de 2,7 milliards USD par an. Les principaux bailleurs de fonds pour le climat dans la région sont bilatéraux, responsables de 58 % des flux internationaux de financement public du climat, contre 33 % fournis par les banques multilatérales de développement et 9 % par les fonds climatiques. Cette répartition n'est pas homogène d'un pays à l'autre, les pays recevant moins de financement total pour le climat dépendant généralement davantage d'un seul type de fournisseur. En termes d'instruments financiers utilisés, la région a reçu son financement climatique par le biais d'une part égale de dons et d'instruments de dette, les fournisseurs bilatéraux accordant principalement des dons et les BMD utilisant principalement la dette (concessionnelle et non concessionnelle). Le financement de la lutte contre le changement climatique rapporté par l'OCDE profite également aux projets d'adaptation et d'atténuation, les principaux secteurs bénéficiaires étant l'énergie, l'agriculture, l'eau et l'assainissement. Les financements privés en faveur des énergies renouvelables dans la région de la SADC s'élevaient en moyenne à 2,7 milliards par an, avec de fortes fluctuations annuelles ainsi que des différences entre les pays.

Après la présentation, la parole a été donnée aux participants pour des remarques et des questions. Mme Pemy Gasela, Département des affaires environnementales, Afrique du Sud, a noté que le financement provenant des fonds pour le climat était faible par rapport à celui provenant d'autres types de fournisseurs. On a fait observer que les fonds pour le climat jouaient le rôle de catalyseur pour le financement privé, ce qui expliquerait leur faible part.

Joachim Schnurr, de GFA Envest, a demandé si le financement de la lutte contre le changement climatique destiné à l'assistance technique était en partie orienté vers le développement de pipelines de projets finançables, qu'il a identifié comme un besoin important de renforcement des capacités dans la région.

En ce qui concerne la première série de questions, M. Kirkman a noté que, globalement, par rapport aux BMD, les fonds climatiques fournissent une part relativement faible du financement du climat, ce qui a toutefois tendance à avoir un impact relativement important car les fonds climatiques visent à permettre un changement de paradigme et à combler les lacunes dans les zones à haut risque. Il a ajouté que cette observation pourrait être l'occasion d'une analyse plus approfondie et d'une inclusion dans la stratégie, si les pays souhaitaient faciliter l'amélioration à cet égard.

SESSION 2 : VUE D'ENSEMBLE DES BESOINS DE FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN AFRIQUE AUSTRALE

M. Kamleshan Pillay de SouthSouthNorth a présenté une vue d'ensemble des besoins de financement de la lutte contre le changement climatique pour l'Afrique australe, sur la base des contributions nationales (NDC) soumises. Il a déclaré que la nature des CDN fait qu'il est difficile pour les estimations nationales d'être comparables étant donné que certains CDN sont évalués au niveau sectoriel alors que d'autres publient des chiffres à un niveau élevé, se répartissant seulement entre atténuation et adaptation. Parmi les CDN sélectionnés dont les besoins financiers ont été divulgués, le coût total estimé pour l'adaptation et l'atténuation est de 197,755 à 202,755 milliards USD d'ici 2030, avec beaucoup de similitudes sur les secteurs prioritaires signalés dans les différents CDN, notamment l'énergie et l'efficacité énergétique. Il a en outre mentionné que selon l'IRENA 2017, les besoins d'investissement dans les énergies renouvelables pour la mise en œuvre inconditionnelle et conditionnelle des NDC montrent toujours un déficit de financement public et privé important en Afrique. M. Pillay a terminé son exposé en soulignant qu'il existe toujours un écart financier important entre les flux et les besoins en matière d'atténuation et d'adaptation.

SESSION 3 : VUE D'ENSEMBLE DES SOURCES DE FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Cette session visait à présenter les différentes sources de financement du climat, bilatérales, multilatérales et régionales, d'adaptation et d'atténuation, tant publiques que privées. La session a en outre présenté une analyse comparative générale des exigences, des lignes directrices et des conditions d'accès au financement public international et national de la lutte contre le changement climatique.

M. Damien Navizet (responsable changement climatique à l'AFD) a ouvert la session par une présentation sur les différentes sources de financement du climat à travers l'AFD. Il a fait état d'une augmentation des engagements de l'AFD avec actuellement 17 pays soutenus. Il a ensuite souligné qu'il est difficile pour une banque nationale d'avoir accès au financement du FGC en raison des attentes élevées en matière de gestion des fonds. Il a recommandé que les entités accréditées et non accréditées travaillent ensemble et que le financement du climat ne provienne pas uniquement des pays du Nord. Il est allé plus loin en expliquant que pour tout projet, la solvabilité est la clé du financement de toute institution financière. Dans sa présentation, il a également présenté la Facilité Adapt'Action de l'AFD dont l'objectif est de rendre opérationnel l'Accord de Paris, et qui agit comme un moteur dans l'accélération des investissements climatiques avec un accent sur l'adaptation. Il a mentionné que la facilité a été financée par l'AFD avec environ 1,5 million pour chaque pays où le programme est déployé. M. Navizet a également présenté le programme Transformer les systèmes financiers pour le climat (TFSC) qui vise à créer un marché pour les investissements dans les technologies climatiques en éliminant les obstacles financiers et techniques auxquels les partenaires financiers locaux sont confrontés.

Après sa présentation, une question a été posée sur la question de savoir si l'AFD soutient également les questions liées aux catastrophes et une autre sur les critères de l'AFD pour considérer les pays pour un soutien et un financement. M. Damien Navizet répond que dans le cadre de la diplomatie et du gouvernement français, il y a des pays qui ont des partenariats forts avec la France, mais qu'il n'y a aucune raison pour que l'AFD ne puisse pas travailler avec les autres pays de la région. Sur les critères, M. Navizet a précisé qu'il ne s'agit pas du pays mais plutôt du type de projet et si les projets intéressent le groupe AFD en termes d'adaptation et d'atténuation. En ce qui concerne les pertes et dommages dus aux catastrophes, il a répondu que la question étant liée à la réduction des risques de catastrophe et au renforcement des capacités locales pour faire face aux catastrophes climatiques, l'AFD n'est pas équipée car elle n'est pas une organisation humanitaire mais travaille en amont des catastrophes, ce qui conduit dans cet aspect à la préparation du pays.

Joachim Schnurr du GFA a également posé 4 questions, premièrement si les banques commerciales peuvent accéder à des fonds dans le cadre du programme TFSC ou s'il est limité aux IFD, deuxièmement si le DBSA gère le fonds, troisièmement s'il y a une composante subvention incluse par exemple pour soutenir le développement des programmes, enfin si l'assistance technique est incluse dans la structure financière. M. Navizet a répondu que jusqu'à 17 pays participent au programme avec une répartition égale entre les banques commerciales et les banques nationales de développement. Dans le cadre de la procédure de recrutement des banques et conformément aux exigences du cadre de coopération mondiale, des lettres d'approbation ont été obtenues auprès des autorités nationales de développement respectives des pays qui ont approuvé le programme, avec les noms des banques commerciales et nationales. Il a ajouté que l'investissement sera réalisé par l'intermédiaire de la DBSA, qui aura accès directement au fonds ou utilisera ses propres ressources et ne recevra qu'une assistance technique dans le cadre du programme. Il a conclu en disant que les prêts concessionnels constituent l'essentiel du programme, avec des garanties et une composante dons pour l'assistance technique à l'identification et à l'évaluation des projets climatiques.

Mme Vibhuti Jain, de l'USAID (Power Africa), prend la parole et donne un aperçu de l'initiative Power Africa et de ses objectifs, des types de financement et d'assistance technique et des autres types de renforcement des capacités. Elle a déclaré qu'il existe un déficit de financement pour l'énergie en Afrique subsaharienne, qui est à l'origine du programme Power Africa avec deux grands objectifs sur l'accès à l'énergie et la production et l'infrastructure énergétiques. D'après sa présentation, Power Africa a mobilisé 650 millions USD de soutien du gouvernement américain et environ 56 milliards USD d'engagements de la part de ses partenaires. Outre le financement, elle a mentionné que le programme fournit également une assistance technique, des services juridiques et des conseillers en matière de transactions qui peuvent aider directement le secteur privé ou les gouvernements. Elle s'est fait l'écho de la nécessité d'une coordination et d'un partenariat entre les IFD, les donateurs et les partenaires de développement. Pour la région de l'Afrique australe, elle a donné l'exemple d'un véhicule spécial - le Southern Africa Energy Program (SAEP) - qui est un programme consultatif et d'assistance technique.

Après la présentation, la parole est donnée aux participants pour des questions. L'une des questions soulevées était de savoir quel est le ratio de financement entre les fonds et les investissements et entre les fonds et les conseils techniques, et si le soutien de Power Africa est uniquement destiné à des projets liés à l'atténuation ou à l'adaptation. Mme Jain répond que la plus grande partie du financement va à l'assistance technique et surtout au secteur public qui en a le plus besoin. Elle a en outre expliqué que sur les 56 milliards d'USD d'engagements mobilisés, la majorité était destinée à des investissements directs dans des projets. Elle a ajouté que l'approche du programme Power Africa en matière d'atténuation et d'adaptation était axée sur les résultats en matière de développement et que, bien que Power Africa soit essentiellement un programme énergétique, il existait également un fonds commun distinct pour les secours en cas de catastrophe et l'aide humanitaire.

Une autre question a été soulevée, à savoir si l'appui technique et les services consultatifs sont fournis sur demande ou s'ils sont intégrés dans les activités dans le cadre des relations avec les pays. A ce sujet, Mme Jain a répondu que l'appui est principalement axé sur la demande et qu'un soutien consultatif intégré et un renforcement des capacités sont fournis lorsqu'une demande est reçue d'un gouvernement du pays hôte.

Mme Musole Musumali, de la BAD, a ensuite fait un exposé sur les initiatives de la BAD en matière de climat et de financement climatique. Elle a mentionné que la BAD aborde le changement climatique dans une perspective d'intégration dans tous les secteurs puisque tous les projets ont la possibilité de générer des co-bénéfices d'atténuation et d'adaptation. Elle a fait allusion à l'engagement de la Banque à soutenir l'action en faveur du climat, en mobilisant des financements et des initiatives en faveur du climat pour soutenir la mise en œuvre des CDN. Elle a ajouté que la banque a pour objectif d'accroître l'accès de l'Afrique au financement climatique mondial de 4% (tel qu'identifié par l'analyse de l'IPC en 2015) à 10% d'ici 2020, et que la banque s'est engagée à atteindre 40% de financement climatique d'ici 2020 avec une répartition 50/50 entre l'adaptation et l'atténuation. En ce qui concerne l'appui à la mise en œuvre des CDN, la Banque cherche à aider les pays en catalysant et en finançant la mise en

œuvre des CDN. Parmi les initiatives qui soutiennent la mise en œuvre du NDC figure le Fonds africain pour le changement climatique (ACCF) qui vise à soutenir la transition vers un développement résistant au climat et à faibles émissions de carbone. Elle a exhorté les pays à commencer à réfléchir sur le type de projets qu'ils soumettent aux bailleurs de fonds et aux institutions, comme la BAD, le FGC, etc. car il y a des exigences strictes de la part des financiers. Elle a donné un aperçu de tous les autres fonds pour le climat et des financements de la banque et a donné une brève description de leurs objectifs et domaines d'intervention respectifs.

Les participants ont posé des questions sur la parité 50/50 entre l'adaptation et l'atténuation et sur la façon dont la Banque gère le fait que certains pays considèrent l'adaptation plus que l'atténuation, par exemple 60-40 pour l'adaptation et l'atténuation respectivement. En réponse à cette question, Mme Musumali a répondu que le financement de la banque sert à la fois à l'adaptation et à l'atténuation et reconnaît le fait que l'adaptation est prioritaire pour certains pays et qu'historiquement, plus de financement va habituellement à l'atténuation qui est plus coûteuse.

SESSION 4&5 : EXPÉRIENCES DES PAYS EN MATIÈRE DE FINANCEMENT CLIMATIQUE (BESOINS ET PRIORITÉS)

Cette session avait pour but de faire le point sur les priorités et les besoins de financement des pays en matière de lutte contre le changement climatique. Elle a donné aux experts nationaux l'occasion d'exprimer et de présenter leurs priorités, plans et stratégies au niveau national, et d'indiquer comment et ce qui doit être mobilisé et accessible, où et quand. Voici les points clés partagés par les pays.

Le Botswana a officiellement établi une Autorité nationale désignée (NDA) pour le cadre de coopération mondiale en 2018 et a commencé à renforcer ses capacités. Le pays a accès au financement de la lutte contre le changement climatique par le biais de dispositions bilatérales, par exemple le Ministère italien de l'environnement, de la protection de la terre et de la mer a promis des subventions pour financer des systèmes d'alerte précoce, notamment pour renforcer les stations hydroélectriques et les stations météorologiques, et pour renforcer la résilience des systèmes agricoles.

Les stratégies, les priorités et les besoins du pays comprennent :

- L'expression de l'intérêt du pays à avoir une entité nationale de mise en œuvre pour accéder au Fonds d'adaptation.
- En 2017, le pays a élaboré un cadre stratégique pour le portefeuille de projets de financement du climat par l'intermédiaire du PNUD. Cinq domaines programmatiques prioritaires ont été identifiés, le secteur de l'énergie étant le principal, suivi de l'AFOLU, l'adaptation fondée sur les écosystèmes, la réhabilitation et la restauration des parcours dégradés.
- Le pays a besoin d'un renforcement des capacités et d'un soutien technique pour l'autorité nationale désignée (NDA) et les différents ministères engagés dans la lutte contre le changement climatique et qui souhaitent l'intégrer dans leurs plans.
- Le pays a également besoin d'une simplification des exigences et des modèles de financement pour un meilleur accès au financement, y compris un environnement favorable avec des politiques d'appui.
- Mise en place d'une unité de mobilisation des ressources ainsi que d'un plan de mobilisation et de mise en œuvre des ressources pour mobiliser des fonds.
- Le pays cherche également à améliorer la coordination du financement de la lutte contre le changement climatique et l'élaboration d'un cadre de suivi et d'établissement de rapports financiers qui nécessitent des capacités et un financement préparatoire pour créer un environnement favorable.
- Élaboration d'un plan de mise en œuvre et de suivi des actions climatiques en cours.
- Le pays a suggéré qu'il est nécessaire de renforcer la mobilisation des financements dans la région pour une approche régionale telle que la SASCA de 5 pays. Une telle initiative pourrait contribuer à améliorer l'accès au financement de la lutte contre le changement climatique.

Les Comores, comme beaucoup d'autres pays, auraient besoin d'un financement climatique beaucoup plus important que celui qu'elles reçoivent actuellement. Cette situation est aggravée par la connaissance limitée des différentes sources de financement. Pour répondre à certains des besoins d'assistance technique, le pays participe à un programme de préparation du cadre de coopération mondiale en cours.

Parmi les besoins et les priorités du pays, mentionnons les suivants :

- Nécessité de renforcer les capacités de prévision des données sur les changements climatiques, en particulier pour l'adaptation.
- Recherche et surveillance du changement climatique, afin de mieux comprendre la variabilité et l'incertitude liées au changement climatique.
- Renforcement des capacités institutionnelles en mettant l'accent sur l'attraction de financements et la structuration du financement de la lutte contre le changement climatique.
- Renforcement des capacités nationales locales en matière de recherche sur le changement climatique afin d'accroître la résilience, en particulier des moyens de subsistance locaux. En outre, il est également nécessaire de renforcer les capacités des décideurs en matière de gestion intégrée des ressources et de risques climatiques.
- Préparer et impliquer tous les acteurs pour réagir plus efficacement et mieux au changement climatique dans tous les secteurs, de l'énergie aux déchets.
- Appui aux processus de négociation et au transfert de technologie dans tous les secteurs.
- Implication du secteur privé et échange régional d'informations et développement conjoint d'outils et de risques avec d'autres Etats membres de la SADC.

Eswatini a le ministère du Tourisme et des Affaires environnementales comme institution de coordination pour les questions de changement climatique et actuellement la NDA du FCM. Le pays reçoit la majeure partie de son financement climatique par le biais de sources bilatérales, à savoir l'UE, le gouvernement italien et l'USAID par le biais de Power Africa. Il a également reçu un financement de la BAD pour la préparation au changement climatique, ce qui a permis au pays de faire beaucoup de progrès en termes de renforcement des capacités des parties prenantes et de sensibilisation sur le financement climatique.

Les besoins, les priorités et les stratégies comprennent :

- Conception d'approches sectorielles plus programmatiques qui peuvent catalyser d'importantes sommes de financement provenant des secteurs public et privé.
- Coordination à l'échelle nationale pour s'assurer que tout projet élaboré tient également compte d'une approche interdépendante et qu'un plus grand nombre de fonds sont mobilisés.
- Alignement des plans d'atténuation du changement climatique et d'adaptation sur les plans de développement nationaux et internationaux.
- Renforcer les capacités institutionnelles et techniques en termes de développement et de mise en œuvre de projets d'atténuation et d'adaptation de bonne qualité.
- S'engager avec le secteur privé pour comprendre le type de secteur privé qui peut offrir un financement climatique dans le pays.
- Renforcement des capacités de toutes les parties prenantes, y compris le secteur privé et en particulier les banques nationales, en ce qui concerne la manière de mettre au point des instruments de financement novateurs.
- Examen des dépenses publiques et des institutions relatives au climat pour que le pays puisse mettre en place un cadre budgétaire national.
- Renforcement de la recherche dans le pays, ce qui est également pertinent pour la région afin de disposer de preuves scientifiques solides sur lesquelles s'appuyer lors de l'élaboration de projets de financement climatique.
- Création d'une unité de mobilisation des ressources qui pourrait être coordonnée entre le ministère de l'environnement, le ministère de la planification économique et du développement et le ministère des finances pour assurer la cohérence de l'approche du pays en matière de financement climatique.

Le Lesotho a récemment lancé un programme de préparation du cadre de coopération mondiale visant à renforcer les capacités du pays par la création d'une agence nationale de développement. Les flux financiers proviennent principalement de fonds multilatéraux, avec quelques fonds bilatéraux comme ceux de l'Union européenne. Le pays a également récemment élaboré sa politique nationale en matière de changement climatique. En cours d'élaboration de leur cadre de MRV qui assurera également le suivi des flux financiers.

Parmi les priorités et les besoins clés du pays, mentionnons les suivants :

- Les principales actions identifiées par la politique nationale en matière de changement climatique consistent à créer un fonds pour le changement climatique et à encourager la création d'autres institutions de financement, y compris des institutions de microfinancement.
- Renforcement et renforcement des capacités des différents acteurs à mobiliser des financements et à développer des projets bancables qui attirent différents financements régionaux et internationaux.
- Élaboration d'un cadre favorable au financement de la lutte contre le changement climatique qui soutienne également la réduction des risques des financements privés, y compris les dispositions juridiques et réglementaires qui permettraient de mobiliser des ressources.
- Solide engagement des parties prenantes.
- Une forte participation ou un partenariat public-privé qui devrait jouer un rôle dans le financement de la lutte contre le changement climatique et soutenir les activités liées au changement climatique.

Madagascar, qui ne dispose actuellement d'aucune institution financière nationale accréditée au titre du cadre de coopération mondiale, fait partie du programme de préparation de la Commission régionale de l'océan Indien (COI) du cadre de coopération mondiale. En 2011, une politique nationale de lutte contre le changement climatique a été mise en place, qui donne une orientation générale sur la manière de lutter contre le changement climatique. Il y a eu un certain renforcement des capacités grâce à la formation de formateurs sur le financement de la lutte contre le changement climatique dans le cadre de différents projets, programmes et initiatives nationaux. Le pays a également bénéficié d'un appui à la mise en œuvre de son CND à travers la Facilité Adapt'Action de l'AFD avec un objectif budgétaire de 30 millions d'euros sur 4 ans. Pour le pays, la consolidation des stratégies nationales avec les priorités et stratégies régionales améliorerait l'accès au financement.

Les besoins et les priorités de Madagascar comprennent :

- Mettre en place des instruments de financement au niveau national.
- Mise en place d'un système national de suivi qui permet d'organiser et de suivre l'utilisation des fonds nationaux et internationaux.
- Mettre en place des instruments de financement au niveau national.
- Renforcement des capacités au niveau national pour soutenir les parties prenantes dans le développement de projets bancables et la mobilisation des financements.
- Facilitation de l'accréditation d'une institution financière nationale pour accéder aux fonds du cadre de coopération mondiale.
- Facilitation des procédures d'accréditation, y compris la traduction des documents pertinents en français.

Le Malawi mesure moins de 1% du PIB équivalent (12,5 millions USD) des dépenses publiques intérieures allouées à l'environnement et à la gestion du changement climatique. La majeure partie du financement des activités climatiques provient de fonds multilatéraux, comme le cadre de coopération mondiale, le FEM, le Fonds pour l'environnement mondial, le Fonds pour l'environnement mondial et les autres (celui de l'investisseur climatique). Comme le pays perd un montant substantiel en termes de PIB à cause de catastrophes climatiques telles que les inondations et les cyclones, le pays est actuellement en train de faire une demande d'accréditation auprès du GCF pour laquelle il n'a pas encore eu de succès. Le Malawi est en train de développer un Fonds national pour le changement climatique.

Outre les priorités clairement définies dans le CDN et le Plan national d'investissement dans la lutte contre le changement climatique du pays, certaines des priorités et certains des besoins sont les suivants :

- Accréditation des entités nationales auprès des fonds climatiques pour faciliter le processus d'accès au financement. l'heure actuelle, une seule entité sur quatre seulement a fait des progrès considérables dans le processus d'accréditation auprès du FCM.
- Selon le pays, l'élaboration d'une position régionale améliorera la mise en œuvre des mesures climatiques.
- Développer un système d'information sur la gestion des finances pour suivre l'arrivée des finances climatiques dans le pays par l'intermédiaire de divers programmeurs et projets.
- Renforcement des capacités institutionnelles et techniques pour développer des projets bancables.
- Les secteurs prioritaires pour le financement sont les suivants : Agriculture, énergie, eau, déchets, transports, construction et pêche.

Le Mozambique dispose d'une NDA établie sous la tutelle du ministère de l'Économie et des Finances. Malgré l'absence d'une stratégie de mobilisation des ressources financières pour la lutte contre le changement climatique, le pays a créé un comité multisectoriel sur le changement climatique chargé d'analyser différentes propositions. Le pays a également reçu un programme de préparation dans le cadre du cadre du cadre de coopération mondiale en vue de renforcer l'accord de coopération nationale, le partenaire d'exécution étant le Fonds national de développement durable.

Parmi les priorités et les besoins du Mozambique figurent les suivants :

- Renforcer la capacité de l'EDN et du comité multisectoriel sur les changements climatiques d'élaborer des notes conceptuelles pour le financement de la lutte contre les changements climatiques.
- Recherche de financement pour le programme post-cyclone Idai.

La Namibie est l'un des pays qui dispose d'un fonds établi - le Environmental Investment Fund of Namibia - qui est accrédité par le GCF. En outre, le pays a deux autres entités en cours d'accréditation par le GCF, la Banque de développement de Namibie et la Banque agricole de Namibie pour des projets plus importants. Le pays a également conclu l'évaluation du coût de son NDC en 2015 pour un montant d'environ 33 milliards USD avec une contribution inconditionnelle du gouvernement d'environ 10%. En plus de ce qui précède, la Desert Research Foundation of Namibia (DRFN) est accréditée par le Fonds d'adaptation. Tout comme d'autres pays de la région, le pays a établi une EDN sous l'égide du ministère de l'Environnement et du Tourisme. Le pays a reçu des financements par le biais de canaux internationaux tels que Deutsch Bank, AFD, DBSA KFW, GEF, AF, etc.

Les besoins et les priorités du pays sont :

- Environ 33 milliards de dollars US pour la mise en œuvre complète de leur CDN.
- Développement d'un système de suivi du financement climatique et de MRV pour NDC.
- Renforcement des capacités pour le développement de projets.

Seychelles: Depuis que le pays est passé du statut de pays à revenu intermédiaire à celui de pays à revenu élevé en 2015, l'aide des partenaires bilatéraux a diminué, sauf dans des circonstances exceptionnelles avec quelques partenaires comme Abu Dhabi et la Chine. Cela a conduit le pays à utiliser divers mécanismes pour accéder au financement de la lutte contre le changement climatique. Sous l'égide du Ministère de l'environnement, de l'énergie et des changements climatiques, l'unité de coordination des programmes du PNUD a été créée pour coordonner et superviser tous les projets environnementaux et énergétiques financés par le FEM/PNUD et exécutés par le Gouvernement. Il existe également un comité directeur qui vérifie tous les projets et en assure la crédibilité. Le Fonds d'affectation spéciale pour la conservation et l'adaptation au changement climatique des Seychelles (SeyCCAT) a été créé par conversion de la dette pour la conservation marine et l'adaptation au changement climatique. La SeyCCAT a été créée pour gérer le produit de la conversion de la dette et, en échange, le

gouvernement des Seychelles s'est engagé à améliorer les politiques et à accroître les investissements dans la conservation marine et l'adaptation climatique.

Pour les Seychelles, les besoins et les priorités comprennent :

- Mise en œuvre des nombreuses politiques et stratégies du pays qui forment le contexte des projets et concepts relatifs au changement climatique.
- Réduire la vulnérabilité au changement climatique.
- Renforcer la gestion et la gouvernance environnementales.

L'Afrique du Sud dispose de nombreuses sources de financement - gouvernement, banques multilatérales de développement, donateurs bilatéraux et secteur privé. Le pays dispose également d'une taxe carbone, d'allocations budgétaires dédiées, de véhicules et fonds spéciaux et de programmes spéciaux qui sont autant de voies de financement du climat pour les besoins de financement importants du pays. En outre, l'Afrique du Sud dispose d'une entité de mise en œuvre - la DBSA - qui est accréditée auprès du GCF. L'un des principaux défis pour l'Afrique du Sud est de catalyser, à l'échelle de l'économie, le financement et l'investissement dans la transition vers une économie et une société à faibles émissions de carbone et résistantes au climat.

Les besoins et les priorités sont :

- Besoins financiers importants pour les futures mesures d'atténuation, en particulier les énergies renouvelables, la décarbonisation de l'électricité, le captage et le stockage du carbone et d'autres technologies comme l'énergie solaire.
- Mise en œuvre des systèmes d'atténuation.
- Renforcer la résilience des municipalités et des communautés locales.
- Fonds d'investissement pour les projets de petits producteurs indépendants d'électricité et les projets à faible émission de carbone et la promotion de la technologie.
- Renforcer la capacité de gouverner, de réglementer, d'installer et d'exploiter les technologies.

La République-Unie de Tanzanie a mis en place une NDA et a soumis une proposition de préparation au GCF mais n'a pas encore été approuvée. Le pays reçoit la plupart du temps des financements pour la lutte contre le changement climatique par le biais de canaux multilatéraux tels que le FEM, le Fonds pour l'adaptation, le Fonds pour les PMA et le Fonds pour le changement climatique mondial. Bien qu'il n'y ait actuellement aucune institution accréditée pour le financement, le pays compte deux institutions qui font l'objet d'un processus d'accréditation dans le cadre du FCM. Le coût de la mise en œuvre du CDN tanzanien est estimé à 14 milliards USD.

Certaines des priorités et des besoins sont les suivants ;

- Financement et soutien à la mise en œuvre du CDN.
- Financer la mise en œuvre de la Stratégie nationale sur le changement climatique et du Programme d'action national pour l'adaptation, qui ont tous deux des mesures prioritaires d'atténuation et d'adaptation.
- Renforcement des capacités de l'EDN.
- Aider les institutions locales à devenir des Entités nationales d'exécution.
- Engagement des parties prenantes.

Le Zimbabwe a l'Agence de gestion de l'environnement accréditée en tant qu'Entité nationale d'exécution (NIE) pour le Fonds pour l'adaptation. En outre, la Banque de développement de l'infrastructure du Zimbabwe (IDBZ) cherche également à obtenir une accréditation auprès du GCF avec le soutien de la Banque mondiale et d'autres organisations. Le pays dispose d'une EDN à part entière qui relève du ministère des terres, de l'agriculture, de l'eau, du climat et du développement rural.

Voici quelques-unes des principales priorités et des principaux besoins du pays.

- Renforcement des capacités en matière d'élaboration de propositions et de projets.
- Financement de la Stratégie de réponse au changement climatique et du développement à faibles émissions.

- Sensibilisation du Ministère des finances et du développement économique pour qu'il joue son rôle de facilitateur dans le financement de la lutte contre le changement climatique.
- Ressources pour les pertes et les dommages causés par des phénomènes météorologiques extrêmes comme les cyclones, les tempêtes et les vents.
- Ressources pour des technologies respectueuses du climat dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture, des infrastructures, de l'industrie, des transports et des déchets.
- Nécessité d'inciter le secteur privé à investir dans la lutte contre le changement climatique.
- Assistance à la mise en place de Fonds nationaux pour le climat afin de mobiliser des financements internationaux pour le climat.
- Développement de mécanismes de financement innovants tels que les obligations vertes, les instruments de financement mixtes.
- Facilitation des approches régionales dans la mobilisation du financement de la lutte contre le changement climatique.
- Renforcement des systèmes régionaux d'alerte rapide et de la stratégie régionale d'intervention en cas de catastrophe.
- Développement d'une approche paysagère régionale pour créer des synergies entre l'adaptation au changement climatique et l'atténuation en vue d'une approche unifiée pour faire face aux problèmes liés au changement climatique.

Après la présentation sur les besoins et les priorités du Zimbabwe, M. Martin Burian du GFA a pris la parole pour présenter brièvement les expériences de la Stratégie de développement à faibles émissions (LEDS) pour le Zimbabwe. Il a mentionné que le développement des LEDS est important car certains d'entre eux contiennent des coûts financiers qui peuvent être d'une grande aide dans la recherche de fonds. Dans sa présentation, il a mentionné qu'il existe un important déficit d'investissement qui peut être comblé par un financement privé et qu'il est nécessaire d'engager efficacement le secteur privé.

L'Angola a soumis sa première proposition de préparation au cadre de coopération mondiale, qui visait à renforcer les capacités de l'Agence nationale de développement. Même en l'absence d'une politique et d'une réglementation claires sur le financement de la lutte contre le changement climatique sans NPI, le secteur privé en Angola est de plus en plus impliqué dans le financement de la lutte contre le changement climatique.

Pour le pays, les besoins prioritaires sont les suivants :

- Renforcement des capacités et assistance technique dans tous les secteurs y compris l'agriculture, la foresterie, l'eau, l'énergie et les zones côtières.
- Pour le pays, il est important d'étudier d'autres plans régionaux pour intégrer les idées (consolider les idées).
- Consolider les besoins sous-régionaux et aligner les priorités, par exemple les îles et les pays enclavés.
- Nécessité d'utiliser les programmes régionaux déjà établis.

CLÔTURE DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

M. Kirkman a prononcé le mot de la fin et donné un résumé de la séance de la journée, remerciant tous les participants pour leurs contributions et leurs délibérations au cours de la journée.

JOUR 2

SESSION 6: INSTRUMENTS FINANCIERS

Mme Rentia van Tonder, de la Standard Bank, a fait une présentation sur l'alimentation du continent par une approche durable. Elle a mis l'accent sur les limitations de la durée d'occupation en vertu de la réglementation de

Bâle qui exige des partenariats avec les banques de développement. Elle a également mentionné que la Standard Bank a besoin d'une certitude politique dans la région pour mettre en œuvre des projets énergétiques. Elle a ajouté que les réseaux autonomes ont besoin d'un financement sur une période de plus de 10 ans, ce qui n'est pas bien aligné avec un mandat commercial de 5 ans, et a donc recommandé les partenariats avec les IFD comme essentiels. Pour les investissements commerciaux dans les énergies renouvelables, l'atténuation des risques de paiement et la création de certitudes contribuent grandement à débloquer le financement, par exemple par l'utilisation des accords de mise en œuvre signés entre les IPP et le Trésor national. Elle a toutefois mis en garde contre le fait que cette solution n'est pas réalisable partout, car les garanties gouvernementales ne sont pas toujours réalisables. Un autre exemple d'atténuation des risques qu'elle a donné est le Power-pooling qui offre la possibilité de diversifier les acheteurs par le biais de multiples contrats d'achat d'électricité (CAÉ) qui offrent une sécurité.

M. Jonathan First, de la DBSA, a ensuite pris la parole avec un exposé dans lequel il a mentionné que 90 % des financements concessionnels disponibles aujourd'hui sont destinés à la lutte contre le changement climatique. Il a cependant déclaré qu'il incombe au gouvernement de créer l'environnement nécessaire au bon fonctionnement du financement de la lutte contre le changement climatique. Il a ajouté que l'époque où l'on comptait sur le gouvernement pour les services publics s'estompe lentement et que le secteur privé jouera un rôle de plus en plus important. En ce qui concerne la participation du secteur privé, il a réitéré que le gouvernement doit à nouveau créer un environnement favorable et a également proposé de trouver un moyen d'utiliser le marché local des capitaux d'emprunt, notamment en ce qui concerne les emprunts en devises étrangères. Il a donné un exemple de financement concessionnel qui pourrait être utilisé pour financer l'infrastructure.

Il a également déclaré que les banques vertes offrent une solution potentielle qui pourrait s'inspirer des modèles des pays développés et être adaptée au contexte des pays en développement. Il mentionne que la DBSA envisage d'établir une banque verte avec l'appui du conseil d'administration sur l'écologisation de la banque et le traitement des subventions de développement durable. Il a rendu compte de la Facilité de financement pour le climat (CFF), dont la moitié est financée par le FGC et l'autre moitié par la DBSA pour mobiliser des ressources supplémentaires. Il a poursuivi en expliquant que le CFF offre des solutions par le biais de la prolongation de la durée d'occupation et de la garantie de première perte, ajoutant qu'actuellement, dans le cadre du mécanisme du rand, il cherche à créer d'autres banques vertes qui pourraient être mieux établies dans les IFD nationales.

M. Joachim Schnurr de GFA a présenté un exposé sur la mise en œuvre des approches de coopération en Afrique australe. Dans sa présentation, il a suggéré la nécessité de réfléchir à la finance carbone basée sur le marché, un marché qui commence à évoluer et à des approches coopératives dans le cadre de l'Accord de Paris pour la prochaine décennie.

Il a ensuite proposé quatre opportunités émergentes :

- CEF4SAPP un appel d'offres régional pour les pays du Southern African Power Pool (SAPP) afin de développer des projets d'énergie renouvelable stratégiquement situés dans le pool, financés par la remise en état du carbone (liée aux réductions d'émissions). Le concept a été transmis au Transformative Carbon Asset Facility (TCAF) de la Banque mondiale.
- Le premier programme au monde au titre de l'article 6.2 de l'Accord de Paris est en cours d'élaboration par le ministère allemand de l'environnement pour réduire les pertes de transmission en Ouganda, au Mozambique, au Zimbabwe et en Zambie.
- Le gouvernement suisse cherche à compenser l'ensemble des émissions du secteur des transports en finançant le refroidissement de l'efficacité énergétique et le passage aux réfrigérants naturels dans les Etats membres du SAPP, ce qui est également prévu à l'article 6.2.
- La technologie de l'hydrogène vert et des piles à combustible pour le secteur des transports en Afrique du Sud, qui a été soumise à l'installation NAMA.

Il a expliqué que lors de l'élaboration des programmes susmentionnés, l'accent était mis sur le potentiel de réduction économiquement viable au sein des sous-secteurs de l'économie pour augmenter les émissions en utilisant une approche par étapes. Il a en outre souligné que l'effet de levier du cofinancement du secteur privé était essentiel pour tous ces types d'interventions dans la mesure où certains mécanismes avaient établi certains ratios minimaux à cet égard.

Mme Maano Nepembe, de la Banque de développement de Namibie, a également fait un exposé. Elle a donné un aperçu de la banque où elle a mentionné que la banque a été créée en vertu d'une loi du Parlement et qu'elle est en service depuis 15 ans. Dans le but de fournir des financements pour soutenir des activités de développement clés, la majeure partie du financement étant du financement par l'emprunt (environ 90 %) et le reste sous forme de fonds propres. Elle a déclaré que la banque s'oriente maintenant vers le financement de projets liés au climat avec un travail substantiel dans le financement de projets d'énergie renouvelable, y compris le solaire, l'éolien et la biomasse, le financement étant destiné à l'infrastructure. La banque a été désignée par la NDA pour le FGC pour des projets liés au climat et a soumis sa demande d'accréditation au FGC.

Daisy Mukarakate du PNUD Afrique a présenté les actions d'appui du PNUD au changement climatique qui s'organise autour de trois piliers : ambition, accélération, mobilisation (notamment du côté de la demande). Selon le contexte de chaque pays, elle a souligné que FONERWA pourrait être un exemple classique et un modèle de financement pour d'autres pays. Elle a proposé que, lors de l'élaboration de la stratégie, celle-ci soit liée à des plans nationaux spécifiques. Il est nécessaire d'examiner les priorités nationales pour la région, qui doivent à nouveau être alignées sur les priorités de développement régional. Elle a mentionné le besoin d'un système de MRV afin de suivre le financement du climat car il est généralement difficile de quantifier et de rendre compte de l'argent dépensé par les gouvernements.

SESSION 7 : ÉLÉMENTS POSSIBLES D'UNE STRATÉGIE DE MOBILISATION ET D'ACCÈS AU FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN AFRIQUE AUSTRALE

Le contenu possible et le processus d'élaboration de la *stratégie de mobilisation et d'accès au financement climatique de la SADC* ont été discutés lors de trois séances en petits groupes. Dans les différents groupes de discussion, les participants ont fourni des contributions sur les éléments possibles de la stratégie. Un résumé des éléments proposés de la stratégie figure à l'annexe l.

COMPTE RENDU DES SÉANCES EN PETITS GROUPES

Après la séance en petits groupes, les résultats des trois groupes ont été partagés et discutés en plénière. Ci-dessous un résumé des points de discussion, des réponses et des contributions supplémentaires aux présentations des groupes.

- Il a été proposé que les ministres des Finances participent à l'élaboration et à l'approbation de la stratégie. Il a été noté que le financement intérieur peut être utilisé pour démontrer l'engagement, ce qui a été avancé comme un autre argument pour impliquer tous les ministres. Tous les Etats membres présents ont confirmé que la stratégie sera approuvée au niveau du Conseil des ministres de la SADC.
- Il a été suggéré que les modalités d'approbation des documents et d'approbation de la stratégie dans le cadre de la SADC soient arrêtées par le Conseil des ministres de la SADC sur l'environnement et les ressources naturelles.
- En ce qui concerne le PCPCC de la SADC, il a été souligné qu'il avait été adopté en 2015 et qu'il ferait l'objet d'un examen pour inclure l'Accord de Paris, l'Agenda 2063 de l'Union africaine et l'Agenda 2030 (SDGs).
- L'appel à la création d'une banque verte de la SADC et d'un mécanisme de bonification d'intérêts pour l'ensemble de la SADC a été jugé irréalisable par un expert pour des raisons techniques (conditions de faveur, taux de change, monnaie commune, systèmes juridiques, langues, etc. différents). A cette fin, il a été proposé que la Stratégie soutienne la mise en place de banques vertes dans la région, en tant que services bancaires nationaux indépendants ou existants au sein des banques nationales de développement. Et que ceux-ci pourraient être soutenus par le GCF, la SADC et la DBSA.
- Les Seychelles ont demandé une évaluation indépendante de la stratégie et de sa mise en œuvre, y compris un rapport trimestriel et un examen à mi-parcours.

• Il a été expliqué que, pour que la stratégie soit approuvée, la SADC devrait accueillir un ministre conjoint des finances, de la planification et de l'environnement et, dans certains cas, des terres.

Suite à la session, le Secrétariat de la SADC a rappelé aux membres de ratifier le Protocole de la SADC sur l'environnement, qui a été approuvé par les ministres de la SADC en 2014 et n'a été ratifié que par 3 pays à ce jour. Il a en outre été souligné que pour que l'accréditation du secrétariat de la SADC au titre du cadre de coopération mondiale soit possible, les États membres devraient signer des lettres de non-objection.

SESSION 9 : ÉLÉMENTS D'UN PROJET DE STRATÉGIE

M. Kamleshan Pillay, Sud-Sud-Nord-Nord, a fait une présentation où il a résumé les différents éléments de la stratégie, tels qu'ils ont été préalablement définis par les États membres, y compris les calendriers, les buts, les objectifs, les impacts attendus, les domaines stratégiques et les actions. Il a réitéré l'objectif de ces stratégies : "Faciliter et améliorer l'accès et la mobilisation des Etats membres de la SADC en matière de financement de la lutte contre le changement climatique afin de permettre des flux financiers rapides et prévisibles". L'élaboration de la stratégie, y compris son approbation par les ministres de haut niveau, devrait être finalisée en 2020.

SESSION 10 : PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET AXÉ SUR LES BESOINS

Lors de la dernière session de l'atelier, M. Kirkman, du secrétariat de la CCNUCC, a présenté aux participants les prochaines étapes de la *stratégie de* la *SADC* en matière de *mobilisation et d'accès au financement du climat*. Il a présenté des domaines tels que les mécanismes et les réglementations liés à la tarification du carbone, dépenses et investissements publics, partenariats public-privé, soutien au développement de produits et services financiers verts, et intégration de l'analyse des risques climatiques dans les cadres de garanties, gestion de portefeuille par les banques centrales.

Il a ensuite présenté les prochaines étapes du projet de CNB pour la SADC avec les échéanciers prévus. Il a remercié tous les participants pour leur participation active et leur contribution à l'atelier.

ALLOCUTION DE CLÔTURE

Cletus Shengena, Département de l'Environnement de Tanzanie, Président de la SADC, qui a remercié le Secrétariat de la CCNUCC, le Secrétariat de la SADC et le gouvernement sud-africain pour le soutien apporté à l'atelier, a prononcé les remarques finales. Il a félicité tous les participants, à différents titres, pour leur contribution et leur soutien à la réussite de l'atelier. Après ses remarques, il a officiellement clôturé l'atelier.

Annexe I

Résumé des résultats de l'atelier technique de la SADC 4-5 nov. 2019 Jhb, Afrique du Sud

Objectif:

Élaborer une stratégie de financement de la lutte contre le changement climatique en Afrique australe qui améliore l'accessibilité et la mobilisation du financement de la lutte contre le changement climatique pour répondre aux besoins et priorités climatiques communs des pays d'Afrique australe.

Considérations:

La stratégie favorise les principes d'inclusion, d'équité, de transparence et de responsabilité tout en relevant les défis communs.

- *Propriété* : L'élaboration et l'exécution de la stratégie sont pilotées par les États membres de la SADC, qui cherchent à favoriser l'appropriation et la mise en œuvre conjointe.
- Échelle : La stratégie se concentrera sur les besoins régionaux dans le but d'influencer l'action nationale pour parvenir à un flux de financement adéquat, opportun, prévisible et durable pour le climat.
- Couverture : La stratégie devrait couvrir les sources publiques et privées de financement de la lutte contre le changement climatique. Le financement public de la lutte contre le changement climatique devrait provenir de sources bilatérales, multilatérales, internationales et nationales.
- Alignement : La stratégie devrait compléter et s'aligner sur la Stratégie de réponse au changement climatique de la SADC (RCCRS), les objectifs et priorités de développement national, les objectifs de développement durable et les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.
- Secteurs: La stratégie de financement de la lutte contre le changement climatique doit porter sur les secteurs critiques tels que décrits dans les contributions déterminées au niveau national des États membres de la SADC, mais être suffisamment large pour tenir compte des différences de besoins et de priorités entre les pays.
- Renforcement des capacités: La stratégie de financement de la lutte contre le changement climatique devrait permettre de renforcer les capacités sur la base des meilleures pratiques internationales ainsi que de l'apprentissage entre pairs.

Principes:

Les principes suivants sont ressortis d'un dialogue facilité avec les parties prenantes lors de l'atelier de lancement du projet et fournissent un cadre pour la stratégie ainsi que pour le processus de développement : La stratégie et son processus de développement....

- Doivent être dirigés par les pays avec une appropriation par les pays (c.-à-d. les États membres de la SADC).
- Doivent comprendre des besoins et des priorités communs, compte tenu des réalités de chaque pays.
- Sera un processus consultatif inclusif avec les Etats membres
- Devrait envisager des politiques et stratégies régionales dans le cadre de la SADC
- Devrait éviter les doubles emplois et promouvoir l'alignement sur les politiques et stratégies régionales existantes
- Devrait promouvoir les synergies avec d'autres activités de développement dans la région
- Devrait soutenir la mise en œuvre des CDN
- Devrait produire des résultats et des projets qui ont un impact et qui transforment l'organisation.
- Inclura des solutions collaboratives et intégrées pour surmonter les obstacles existants, permettre le renforcement des capacités et l'apprentissage par les pairs.

- Tirer des leçons des pratiques exemplaires d'autres régions, s'il y a lieu.
- Inclure des instruments de financement adaptés et novateurs pertinents pour la région
- Promouvoir la transparence, l'inclusion, l'équité (entre les pays) et la responsabilité
- Impliquer les parties prenantes concernées des secteurs public et privé
- Renforcer les partenariats entre les IFD régionales, les banques nationales de développement, les banques commerciales et les autres institutions/sociétés privées de financement.

Portée:

Pour définir la portée de la stratégie, il faut établir un équilibre entre les besoins régionaux et les mesures nécessaires pour y répondre. Les participants se sont penchés sur ce défi et se sont mis d'accord sur les points cidessous dans le résumé de ces discussions, notant que le sentiment général était que la stratégie devrait être orientée vers l'action et réalisable.

- Couvrir les questions régionales et nationales
- Cadrer et cibler les besoins et priorités communs
- Inclure des objectifs à court, moyen et long terme
- Secteurs pertinents tels que décrits dans les CDN, les plans, stratégies et politiques nationaux, y compris l'énergie, l'AFOLU (principalement la sécurité alimentaire), l'eau et l'assainissement, les transports,
- Notant l'avantage d'une large portée de la stratégie : elle s'appliquera à tous les pays (les pays doivent se concentrer sur les besoins individuels)
- Inclure tous les fonds disponibles (publics, privés, internationaux, bilatéraux, multilatéraux, nationaux,...)
- Il est prévu de couvrir la région de la SADC par le biais des diverses modalités de mise en œuvre, y compris (i.) transfrontières, (ii.) multipays et (iii.) activités nationales individuelles.
- Coopération régionale (apprentissage entre pairs, coopération sur des programmes/projets)
- Inclure une vaste gamme d'instruments financiers : financement mixte, prêts à taux préférentiel avec garantie de la SADC, assurance contre les risques climatiques, garanties, couverture du taux de change.
- Adaptation, atténuation, y compris les questions intersectorielles, ainsi que l'égalité des sexes, les systèmes d'alerte rapide et la réduction des risques de catastrophe.
- Établir une plateforme/portail pour le partage d'informations sur le financement de la lutte contre le changement climatique (ce type de plateforme pourrait déjà exister dans le cadre d'autres stratégies).
- Mécanismes de financement pour débloquer l'investissement du secteur privé ; (importance du secteur intérieur)
- Distinguer différentes typologies d'utilisateurs de la stratégie et cibler des actions spécifiques qui répondent aux différents besoins des différents groupes d'utilisateurs (par exemple, les petits États insulaires en développement, les pays côtiers, etc.)

Calendrier de la stratégie :

Deux options ont été proposées :

- 5 ans de janvier 2020 à 2025 avec révision à mi-parcours ;
- Stratégie à long terme jusqu'en 2030 avec un examen quinquennal (pour s'aligner sur les périodes d'examen du CDN et sur l'Agenda 2030)

<u>Calendrier de développement</u>:

Finalisation au second semestre 2020, prolongation uniquement sous réserve des ressources disponibles.

Impact prévu de la stratégie :

La Stratégie de financement de la lutte contre le changement climatique devrait avoir des répercussions globales, notamment :

- Efficacité grâce à la mise à l'échelle de projets transformateurs et impactants ;
- Réduction accrue de la vulnérabilité, réduction des émissions de GES;
- Amélioration de la capacité institutionnelle ;
- Amélioration du suivi et du MRV du financement régional et national du climat.

Projets/initiatives/programmes régionaux :

Les participants se sont mis d'accord sur des priorités régionales qui pourraient inclure des projets transfrontaliers et multinationaux pour faciliter l'efficacité et l'efficience vers l'extensibilité, la coopération standardisée, le partage d'informations et l'apprentissage. Une facilité de financement régionale pour soutenir les banques nationales, améliorer leur capacité, un instrument de risque commun pour couvrir l'exposition des projets au risque de change, une facilité d'assurance régionale pour couvrir les catastrophes et l'exposition aux effets néfastes à court terme du changement climatique, et soutenir les entités qui demandent une accréditation auprès du FCC. Une approche régionale du financement de l'eau, de l'énergie et des transports.

Approbation:

Les participants sont convenus que la stratégie serait approuvée au niveau ministériel par le Conseil des ministres de l'environnement et des ressources naturelles de la SADC. Les ministères des finances devraient faire partie du processus d'engagement et d'approbation.

Performance et indicateurs :

Les participants ont convenu que le suivi et l'examen de la stratégie seront alignés sur le projet d'outil sur le MRV qui doit être élaboré dans le cadre du mandat confié à la SADC. En outre, il a été suggéré d'inclure une évaluation indépendante (élaboration, adoption, approbation, validation) et un rapport périodique sur la mise en œuvre de la stratégie :

- Rapports semestriels
- Rapports annuels
- Évaluation à mi-parcours
- Rapport final

Les types d'indicateurs à inclure devraient être : les fonds reçus, les fonds engagés, les projets approuvés, l'impact attendu du projet (atténuation, adaptation), l'évaluation du déficit de financement, le financement dépensé correspond-il aux besoins, les impacts des activités prévues, le pourcentage des décaissements pour l'atténuation ou l'adaptation est-il équilibré, et combien de temps dure le processus de demande ou d'approbation de projet ?

Mise en œuvre:

• Examen des ressources et du financement de la mise en œuvre et de l'opérationnalisation de la stratégie.

- Plan de mise en œuvre à élaborer, y compris le suivi et l'évaluation.
- Rôle du secrétariat de la SADC : coordination tout au long de la phase de mise en œuvre.
- Rôle du secrétariat de la CCNUCC : coordination et financement du travail des consultants dans l'élaboration de la stratégie ; identification des partenaires pour la mise en œuvre stratégique.
- Rôle des partenaires sur le terrain : implication au niveau opérationnel, soutien, renforcement des capacités.
- Une approbation politique de haut niveau est nécessaire (au niveau ministériel), les ministres de l'environnement et des finances devant approuver la stratégie.

Annexe II

Liste des participants

| | Nom | Position | Organisation /pays |
|----|---|--|--|
| 1 | Ms. Musole Musumali | Regional Climate Change Officer | African Development Bank |
| 2 | Mr. Carl Bernadac | Deputy Regional Director AFD | Agence Française de Développement |
| 3 | Mr. Damien Navizet | Head of the Climate Division | Agence Française de Développement |
| 1 | Ms. Arlette Massala | Secretary of State Consultant | International Relations Department |
| 4 | | | Ministry of Environment-Angola |
| 5 | Ms. Janet C. Selato | Principal Meteorologist | DMS Met Services- Botswana |
| 6 | Ms. Aicha Haribou | Climate Change Expert | Ministry of Environment-COMOROS |
| 7 | Ms. Zalhat Bacar | | COMOROS |
| 8 | Mr. Mubilayi Kabeya François | Head of Office at the Directorate of Sustainable development | Democratic Republic of Congo |
| 9 | Ms. Maano Nepembe | | Development Bank of Namibia |
| 10 | Mr. Jonathan First | Head of Syndication Finance/ Lead Specialist Product Incubator | Development Bank of Southern Africa |
| 11 | Ms. Khetsiwe Khumalo | Climate change programme | Ministry of Tourism and Environmental |
| | | coordinator | Affairs, Climate Change Unit- Eswatini |
| 12 | Ms. Sanelisiwe Mamba | | Eswatini |
| 13 | Mr. Joachim Schnurr | Director Competence Centre for Climate and Energy | GFA ENVEST GmbH |
| 14 | Mr. Martin Burian | Specialist Competence Centre for Climate and Energy | GFA ENVEST GmbH |
| 15 | Mr. Geoffrey Sabiiti | Climate Scientist | IGAD ICPAC |
| 16 | Ms. Malipalesa Mei | Senior Budget Officer | Ministry of Finance-Lesotho |
| 17 | Ms. Mookho Monnapula | Meteorologist | Lesotho Meteorological Services |
| 18 | Mr. Lantoniaina Herisoa Andriafenomiarisoa | Technical Collaborator | Ministry of the Environment, |
| 10 | | | Ecology and Forests-Madagascar |
| 19 | Ms. Mialisoa Lalaina | | Bureau National de Coordination des |
| | IVIS. IVII ali Sou Lai ali iu | | changement Climatiques Madagascar |
| 20 | Mr. Patrick Mkwapatira | Environmental Officer | Ministry of Natural Resources, Energy |
| | | | and Mining-Malawi |
| 21 | Ms. Tawonga Mbale | Director of Environmental Affairs. | Environmental Affairs Department Malawi |
| 22 | Ms. Rosalia Marta Pedro | Chefe de Repartição de Género Direccao Nacional do Ambi ente | Ministério da Terra, Ámbiente e Desenvolvimento Rural- Mozambique |
| | Ms. Sónia Jacques Gh erson Da Silveira | Advidor of the GCF National Focal Point | National Directorate for Monitoring and Evaluation Ministério da Económia e Finanças - Mozambique |
| 24 | Ms. Veripamue Kahimise | | Namibia |
| 25 | Mr. Shepherd Muchuru | Programme Officer- Climate Change | SADC Secretariat |
| 26 | Ms. Sibongile Mavimbela | Senior Programme Officer | SADC Secretariat |
| | Mr. Benjamin Vel | Consultant | SEYCHELLES |
| | Ms. Funanani Muremi | Deputy Director of International Climate Change | Department of Environmental Affairs - SOUTH AFRICA |

| 29 | Ms. Pemmy Gasela | Director of International Climate Change | Department of Environmental Affairs SOUTH AFRICA |
|----|-----------------------|--|--|
| 30 | Mr. Kamleshan Pillay | Technical advisor | SouthSouthNorth |
| 31 | Mr. Mohamed Allie | | SouthSouthNorth |
| 32 | Ms. Rentia van Tonder | Head: Renewable Energy, Power & Infrastructure | Standard Bank |
| 33 | Ms. Daisy Mukarakate | Regional Climate Policy Advisor | UNDP Africa |
| 34 | Ms. Cecilia Njenga | Regional Programme Co-ordinator Southern Africa | UNEP Southern Africa Office |
| 35 | Mr. Grant Kirkman | Programme Officer | UNFCCC secretariat- Germany |
| 36 | Ms. Leonie Routil | Consultant | UNFCCC secretariat- Germany |
| 37 | Mr. Gabriel Malunga | Research Associate | UNFCCC_ RCC Kampala |
| 38 | Ms. Brenda Rwamahe | Administrative Assistant | UNFCCC_ RCC Kampala |
| 39 | Mr. Cletus Shengena | Principal Environmental Officer | Vice President's Office. Department Of Environment-United Republic of Tanzania |
| 40 | Ms. Vibhuti Jain | Development Partners Specialist | USAID - Power Africa |
| 41 | Mr. Chemist Gumbie | Director - Research & Training Division | Forestry Commission-Zimbabwe |
| 42 | Mr. Nesbert Samu | Principal Director - Programmes | Parliament of Zimbabwe |